CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E70156** **VALABLE JUSQU'AU** **25/11/2027**

ÉDITÉ LE 26/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/11/2005

Raison sociale : SOPREMA ENTREPRISES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 19/12/2005

Capital : 5 120 000

34 RUE ROBERT SCHUMAN
ZAC DU BREUIL
54850 MESSEIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG

Siret : 485 197 552 00055

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 4027578

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 62917590

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD FRL003605

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 03 83 29 25 23 **Fax :** 03 83 21 54 56

Portable : 06 49 56 56 42

Responsabilité légale :
KRATZEISEN STEPHAN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : travaux-nancy@soprema.fr

Effectif moyen : 85 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 21 693 720 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	6	25/11/2024
3271	Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité courante)	58	20/09/2023
3813	Parois en bardages complexes (Technicité supérieure)	11	17/12/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/10/2026 12:39

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E70156** **VALABLE JUSQU'AU** **25/11/2027**

ÉDITÉ LE **26/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/11/2005
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 19/12/2005
Capital : 5 120 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG

Siret : **485 197 552 00055**
Code NACE : 4399A
Numéro caisse de congés payés : 4027578
Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 62917590
Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD FRL003605
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **SOPREMA ENTREPRISES (AGENCE)**

34 RUE ROBERT SCHUMAN
ZAC DU BREUIL
54850 MESSEIN

Téléphone : 03 83 29 25 23 **Fax :** 03 83 21 54 56
Portable : 06 49 56 56 42

Site Internet :
E-mail : travaux-nancy@soprema.fr

Responsabilité légale :
KRATZEISEN STEPHAN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 85 **Tranche de classification :** EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	25/11/2024
3271	Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	20/09/2023
3813	Parois en bardages complexes (Technicité supérieure) Mention RGE	17/12/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	25/11/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	17/12/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	25/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/10/2026 12:39

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.